



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 52

Votants : 73 (dont 21 procurations)

N°4

OBJET :

ADMISSIONS EN
NON VALEUR
EXERCICE 2021

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 07 OCT. 2021

Publiée ou notifiée

le : 07 OCT. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARROT, Joseph KUCHNA, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Charlotte BENOIT, Jean-Claude BRAT (à partir de la délibération n°51), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Monique GIRAUD, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Thierry LAPLACE, Annie CORNE, Bertrand BAYLAUCQ, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Marie CHATELAIS, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Jean-François CHAUFFRIAS, Jean-Marc BOUREL, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Jean-Michel MEUNIER, Alexis MAYET (à partir de la délibération n°11), Sylvain BRUNO, Christine BOUARD (à partir de la délibération n°9), Pierre BONNET, Evelyne VOITELLIER (de la délibération n°1 à 35 et à partir de la délibération n°39), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT (à partir de la délibération n°20), Henri SARRE (à partir de la délibération n°9), Corinne IBARRA, Claude MALHURET (de la délibération n°1 à 30 et à partir de la délibération n°35), Christiane LEPRAT, Bernard KAJDAN, Jean-Pierre SIGAUD, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

MM. François SENNEPIN à Elisabeth BARGE, Michèle CHARASSE à Nicole COULANGE, Jean-Claude BRAT à Jean-Sébastien LALOY (jusqu'à la délibération n°50), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Françoise DUBESSAY à Michel LAURENT, Ludivine DUFRAISE à Pierre BONNET, Philippe COLAS à Jacques TERRACOL, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Annie DAUPHIN à Jean-Sébastien LALOY, Alexis MAYET à Isabelle RECHARD (jusqu'à la délibération n°10) Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Yves-Jean BIGNON à Jean ALMAZAN, Jean-Philippe SALAT à Charlotte BENOIT, Anne-Sophie RAVACHE à Jean ALMAZAN, Valérie LASSALLE à Charlotte BENOIT, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Frédéric AGUILERA (jusqu'à la délibération n°19), Henri SARRE à Corinne IBARRA (jusqu'à la délibération n°8) Alexis BOUTRY à Evelyne VOITELLIER, Linda PELISSIER à Corinne IBARRA, Sylvie DUBREUIL à Evelyne VOITELLIER.

Absents excusés :

MM. François SZYPULA, Pascal DEVOS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Instruction Comptable M14,

Vu les demandes d'admissions en non-valeur présentées par Monsieur le Trésorier Principal de Vichy, Comptable de la Communauté d'Agglomération concernant des titres de recettes afférents à divers exercices comptables dont il n'a pu réaliser le recouvrement,

Considérant que le montant de ces titres de recettes irrécouvrables s'élève à la somme de 107 952,95 € se décomposant ainsi qu'il suit :

Pour le budget Principal :

- article 6541 => 30 pièces pour un montant de 2 465,83 €
- article 6542 => 5 pièces pour un montant de 798,98 €

soit 35 pièces pour un montant 3 264,81 € correspondants essentiellement à des impayés de crèche, école de musique et produits divers de gestion courante sur les exercices 2015 à 2018.

Pour information, les admissions en non-valeur s'élevaient à 3 261,30 € en 2020 et 12 435,37 € en 2019.

Pour le budget annexe « Assainissement collectif » :

- article 6541 => 216 pièces pour un montant de 24 296,03 €
- article 6542 => 45 pièces pour un montant de 4 764,23 €

soit 261 pièces pour un montant 29 060,26 € correspondants à des impayés de redevance assainissement sur les exercices 2010 à 2021.

Pour information, les admissions en non-valeur s'élevaient à 68 243,84 € en 2020 et 60 929,92 € en 2019.

Pour le budget annexe « Immobiliers d'entreprises » :

- article 6541 => 8 pièces pour un montant de 318,64 €
- article 6542 => 45 pièces pour un montant de 32 034,47 €

soit 53 pièces pour un montant 32 353,11 € correspondants essentiellement à des impayés de loyers sur les exercices de 2015 à 2020.

Pour information, les admissions en non-valeur s'élevaient à 15 898,30 € en 2020 et 71,63 € en 2019.

Pour le budget annexe « Eau potable » :

- article 6541 => 509 pièces pour un montant de 39 338,34 €
- article 6542 => 57 pièces pour un montant de 3 936,43 €

Soit 566 pièces pour un montant 43 274,77 € correspondants à des impayés de redevance eau potable sur les exercices 2006 à 2021.

Ces créances seront imputées sur les articles 6541 « créances admissions en non-valeur » et 6542 « créances éteintes » des budgets précités.

Propose au Conseil Communautaire :

- D'approuver les admissions en non-valeur des titres de recettes afférents à divers exercices pour un montant de 107 952,95 €,
- Dit que les dépenses seront imputées sur les articles 6541 et 6542 du budget Principal et des budgets annexes Assainissement, Immobiliers d'entreprises et Eau potable.

Admissions en non valeurs sur la période 2016-2021

Budget Principal			
Exercice	Type	Nombre de pièces	Montant
2016	Admissions en non valeur	216	12 844,24 €
	Créances éteintes	18	5 874,99 €
	Total	234	18 719,23 €
2017	Admissions en non valeur	79	1 868,78 €
	Créances éteintes	27	12 460,23 €
	Total	106	14 329,01 €
2018	Admissions en non valeur	166	2 776,53 €
	Créances éteintes	24	1 532,23 €
	Total	190	4 308,76 €
2019	Admissions en non valeur	120	3 324,52 €
	Créances éteintes	17	9 110,85 €
	Total	137	12 435,37 €
2020	Admissions en non valeur	18	2 695,30 €
	Créances éteintes	6	566,00 €
	Total	24	3 261,30 €
2021	Admissions en non valeur	30	2 465,83 €
	Créances éteintes	5	798,98 €
	Total	35	3 264,81 €
Budget Assainissement collectif			
Exercice	Type	Nombre de pièces	Montant
2016	Admissions en non valeur	1077	52 056,50 €
	Créances éteintes	79	10 808,47 €
	Total	1156	62 864,97 €
2017	Admissions en non valeur	792	9 218,79 €
	Créances éteintes	52	11 061,82 €
	Total	844	20 280,61 €
2018	Admissions en non valeur	1185	64 600,42 €
	Créances éteintes	129	19 470,88 €
	Total	1314	84 071,30 €
2019	Admissions en non valeur	855	52 864,69 €
	Créances éteintes	86	8 065,23 €
	Total	941	60 929,92 €
2020	Admissions en non valeur	1091	53 217,69 €
	Créances éteintes	112	15 026,15 €
	Total	1203	68 243,84 €
2021	Admissions en non valeur	216	24 296,03 €
	Créances éteintes	45	4 764,23 €
	Total	261	29 060,26 €
Budget Immobiliers d'Entreprises			
Exercice	Type	Nombre de pièces	Montant
2016	Admissions en non valeur	17	571,47 €
	Créances éteintes	39	12 532,8 €
	Total	56	13 104,27 €
2017	Admissions en non valeur	13	1 102,74 €
	Créances éteintes	45	47 759,09 €
	Total	58	48 861,83 €
2018	Admissions en non valeur	8	429,40 €
	Créances éteintes	0	0,00 €
	Total	8	429,40 €
2019	Admissions en non valeur	4	71,63 €
	Créances éteintes	0	0,00 €
	Total	4	71,63 €
2020	Admissions en non valeur	73	8 389,71 €
	Créances éteintes	54	7 508,59 €
	Total	127	15 898,30 €
2021	Admissions en non valeur	8	318,64 €
	Créances éteintes	45	32 034,47 €
	Total	53	32 353,11 €
Budget Eau potable			
Exercice	Type	Nombre de pièces	Montant
2021	Admissions en non valeur	752	104 549,88 €
	Créances éteintes	122	8 110,43 €
	Total	874	112 660,31 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

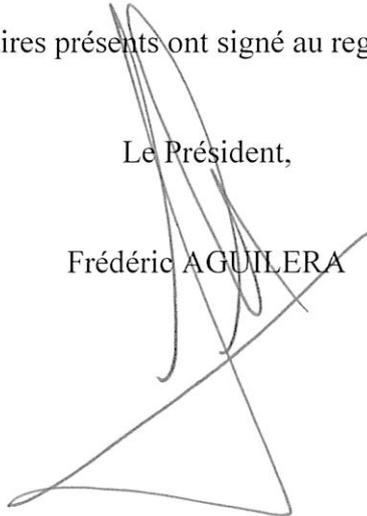
- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de cette décision.

.....
Fait et délibéré, à la majorité des suffrages exprimés (71 voix pour, 2 abstentions : Mme Réchard et procuration M. Mayet), en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 30 septembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DELIBERATION N° 4 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE
2021 ADMISSIONS EN NON VALEUR EXERCICE 2021

.....

Date de décision: 30/09/2021

Date de réception de l'accusé 07/10/2021
de réception :

.....

Numéro de l'acte : 30SEP2021_4

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210930-30SEP2021_4-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1
Finances locales
Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....

Nom du fichier : 4.pdf (99_DE-003-200071363-20210930-30SEP2021_4-DE-1-1_1.pdf)